## ARTICLES

APPRIVOISEMENT ET HABITAT CHEZ LES AMERINDIENS MATIS (LANGUE PANO, AMAZONAS, BRESIL)

Philippe ERIKSON\*

S'interrogeant sur la place des animaux apprivoisés dans la maison des Matis, on se trouve rapidement amené à redéfinir, en fonction des critères indigènes, ce que sont une maison, un animal, et bien sûr, une mascotte (1). Aborder la question de la symbiose homme-animal sous l'angle purement proxémique serait en effet escamoter l'essentiel : le rapport symbolique complexe que les Indiens établissent entre l'univers (leur habitat) et le vivant (animal, végétal, et humain). Il s'agira donc non seulement de décrire l'insertion des animaux familiers dans l'espace matis, mais encore d'établir une relation entre cette pratique et les représentations qui la sous-tendent. Nous espérons ainsi rendre l'apprivoisement matis intelligible en restituant son contexte symbolique originel.

Les Matis vivent dans une grande maison commune, dite shobo. Espace collectif, le shobo, n'appartient pas au domaine public pour autant : les critères d'appartenance et les protocoles d'entrée y sont extrêmement stricts, même si leur codification est simplement tacite dans la plupart des cas. Par ailleurs, chaque chose et chaque personne dispose d'une place traditionnelle dans un shobo : les trophées au dessus des entrées latérales, les sarbacanes entre les piliers centraux, les grandes poteries aux extrémités, les arcs dans les parois, les hamacs dans des compartiments spécialement prévus à cet effet, ceux des hommes au dessus de ceux des femmes, les bancs dans le cercle central... Ici, tout n'est qu'ordre et tradition, agencement, harmonie et organisation. Les détails et les proportions peuvent varier d'un shobo à un autre, mais le schéma directeur reste partout identique.

<sup>\*</sup> Doctorant associé au L.A. 140, C.N.R.S., Univ. Paris X-Nanterre. Une version préliminaire de ce texte a été présentée au cours de la Table Ronde "La place de l'animal dans la maison et la cité des hommes" (Paris, novembre 1987), organisée par "L'Homme et l'Animal". L'auteur tient à remercier la fondation FYSSEN de l'aide apportée au cours de la période durant laquelle ce texte a été rédigé.

Outre ses occupants humains, un shobo abrite toujours quelques animaux domestiques (chiens et poules, d'introduction récente), quelques tortues destinées à une consommation différée (réserve alimentaire stockée vivante), et surtout d'innombrables animaux familiers (2), dont la gamme varie autant que la palette alimentaire : oiseaux, rongeurs, paresseux et une quantité impressionnante de petits singes que leurs propriétaires portent le plus souvent posés sur la tête (voir liste détaillée dans le tableau 1)

Comment ces animaux apprivoisés s'insèrent-ils dans cet espace éminemment policé qu'est le shobo ? A première vue, les mascottes sont partout, envahissant littéralement la maison, mais n'y a-t-il aucun ordre derrière ce fourmillement ? Les mascottes ne sont-elles pas cantonnées comme le reste à un emplacement bien défini et physiquement circonscrit dans la maison des hommes ?

Ces questions méritent d'autant plus d'être posées que la notion même d'espace humain est justement conçue par les Matis en relation avec celle d'espace animal. En effet, au lieu d'opposer simplement "culture humaine" et "nature animale", les Matis considèrent que tout est culture, y compris la forêt supposée avoir été plantée par les animaux ou les esprits qui y vivent et s'en nourrissent. Ainsi, chaque parcelle de l'univers est censée avoir un (et un seul) maître, en conséquence de quoi le plus grand soin est pris à bien marquer la distinction entre les sites occupés par l'homme (habitations, jardins, chemins) et les autres. Malheur à qui, incapable de distinguer le tracé d'un ancien chemin étouffé sous la végétation secondaire, s'aviserait de vouloir y uriner : une fois sous influence, une zone doit le rester. Se créer une enclave socialisée au milieu de la forêt revient donc à prendre possession de lieux anciennement dominés par des animaux ou des entités surnaturelles.

Ainsi, l'espace défriché par les humains a été conquis non pas contre une quelconque "nature" abstraite, mais contre ses anciens occupants ainsi dépossédés. Les lieux des hommes se définissent donc bien par rapport à ceux des animaux, mais sur le mode de l'exclusive. A ce titre, il est quelque peu paradoxal de réintroduire dans une aire récemment appropriée par les humains ceux-là mêmes (les animaux) qui la dominaient auparavant et en ont été évincés. On comprend aisément que chaque chose dispose d'une place prédéfinie dans un shobo, mais il semble en revanche difficilement concevable que les animaux y aient la leur.

Le problème logique soulevé par le dé-placement des animaux destinés à devenir des mascottes semble en quelque sorte contenu dans la définition du terme wiwa, qui désigne les êtres apprivoisés. La composante essentielle de cette notion -qui s'applique aussi bien aux animaux qu'aux végétaux-, n'est en effet pas tant l'idée de contrôle sur la reproduction (les plantes cultivées ne sont pas wiwa), que l'idée de prise en charge

d'individus déplacés de leurs lieux d'origine pour entrer dans la sphère d'influence des humains. La bouture d'une liane stimulante (tachik) devient, par exemple tachik wiwa après avoir transplantée à proximité d'une habitation sur un emplacement choisi pour faciliter sa récolte ultérieure. D'une certaine manière, on peut dire que les wiwa animaux ont, eux aussi, été artificiellement "implantés" dans un lieu contrôlé par les humains, ce qui leur confère un statut hautement ambigu que Behrens (1983 : 233) avait déjà relevé à propos de la catégorie des ina (l'équivalent des wiwa chez les Shipibo, également de langue pano) : "Ina (...) is a transitional category (...) i.e. (...) ina are wild animals which have become domesticated like garden foods". Cette position intermédiaire -pour ne pas dire bâtarde- ne va pas sans entraîner une certaine contradiction qu'illustre à merveille la surveillance intense à laquelle les mascottes sont soumises lorsqu'elles accompagnent leur maître dans les anciens abattis (3).

A l'occasion de ces déplacements dans les vieux jardins, les Matis font en effet extrêmement attention à leurs mascottes, veillant en particulier à ce qu'elles ne goûtent pas à certains des aliments que l'on y déterre parfois; il s'agit de racines ou de tubercules non identifiés dont les noms indigènes sont chombo, marun pwa, machicho, sësën dayo, et dupamasho. Certes, ces comestibles, décrits comme "ce qu'on mangeait avant l'agriculture", sont très peu valorisés, mais leur consommation n'est pourtant prohibée ni aux bébés, ni, a fortiori, aux adultes. Pourquoi l'est-elle alors aux wiwa, sinon en raison du parallèle aisément établi entre le statut ambigu des mascottes -enfants reconnus bien qu'issus d'ailleurs- et celui, non moins paradoxal, de ces végétaux dont la présence n'est que partiellement imputable à l'action directe de l'homme : bien que poussant dans les endroits défrichés pour y planter, ils n'apparaissent pas dans la liste bien définie des cultigènes ordinaires.

Pour les Matis, les plantes trouvées dans une parcelle en voie de reforestation représentent vraisemblablement une sorte de constat d'échec de la domestication, d'un retour au sauvage incompatible avec leur idéal de contrôle permanent sur les espaces défrichés. Le nom même d'une des racines incriminées en témoigne : littéralement, marun pwa signifie "igname de l'esprit maru", ce dernier incarnant l'antithèse des valeurs matis. On comprend dès lors pourquoi les mascottes sont tenues à l'écart de ces végétaux: le caractère "féral" -ou du moins perçu comme tel- de ces derniers risquerait de se transférer métonymiquement sur les wiwa qui en consommeraient, les incitant à se marronner. Tout comme les abattis, les animaux familiers ont été prélevés en forêt et risquent d'y retourner.

Le schéma suivant résume simplement les contrastes s'opposant à la conjonction des wiwa et des plantes "férales" :

wiwa pl. "férales"

animal végétal
immangeable commestible
socialisé sociofuge
("culture") ("nature")
descendant (puéril) (ancestral)

Si le contact des lieux et des plantes "mal apprivoisés" risque ainsi de déteindre sur les wiwa, l'inverse n'en est pas moins vrai, et il nous faut donc rendre compte de la manière dont les indiens résolvent la difficulté logique liée à l'intrusion des mascottes dans leur espace domestique.

Afin de justifier la présence troublante de leurs corésidents animaux, les Matis ont recours à divers stratagèmes dont la plupart reviennent à les humaniser (c'est à dire à les désanimaliser). En premier lieu, ils cessent d'utiliser pour les mascottes le nom désignant généralement leur ancêtre d'origine, préférant employer des termes spéciaux que l'on entend fréquemment, redoublés, au vocatif (tableau I)

Les animaux élevés au village sont ainsi terminologiquement distingués du gibier, sans doute dans le but de dissimuler leur origine sylvestre (4). Cette intention semble en tout cas particulièrement claire dans la transformùation de kwëbu en shui, puisque les deux termes sont parfaitement antinomiques : le premier évoque clairement le sexe féminin (kwë) tandis que le second est homonyme de pénis (shui). La mascotte se présente ainsi comme le contrepoids sémantique du gibier, symétrique et complémentaire, selon un schéma extrêmement répandu en Amazonie (Erikson, 1987). Pour appeler les poules, on se contente d'utiliser leur nom spécifique, takara, simplement redoublé (takara takara), car il n'existe aucune raison de camoufler l'origine de ces animaux sans contrepartie forestière.

D'autres précautions sont prises pour nier l'animalité des mascottes et leur attribuer un statut comparable à celui des enfants. En plus de modifier leur désignation spécifique, on leur donne des noms personnels d'humains (jamais employés, mais

Tableau: L'appellation des mascottes.

Cette liste inclue la totalité des mascottes que nous avons pu observer en séjournant chez les Matis. Elle n'a toutefois aucune prétention d'exhaustivité. Manquent en particulier le pécari à collier, <u>ungkin</u> (<u>Tajassu</u> <u>tajacu</u>) et le singe hurleur <u>du</u> (<u>Alouatta sp.</u>) pour <u>lesquels nous manquons de données.</u>

Espèce	Nom vernaculaire	Vocatif
SINGES :		
Ouistitis (Mydas sp.)	sipi chot sipi wiren masoko chuna choshe tsama	. ishpi ishpi . seri seriposhtu poshtu . musha mushatsanga tsanga
( <i>Cebus</i> sp.)	chima	
DIVERS MAMMIFERES  Chiens (Canis sp.) Pécari à lèvres blanch (Tajassu albirostris) Paresseux (Bradypus & Choelus sp Coati (Nasua sp.)	es chawa	kuri kuri . pusa pusa . nai nai kashta kashta
Pénélope (Penelope sp.) Hocco (Crax sp.) Toucan	niwa	. shui shui . kushti kushti

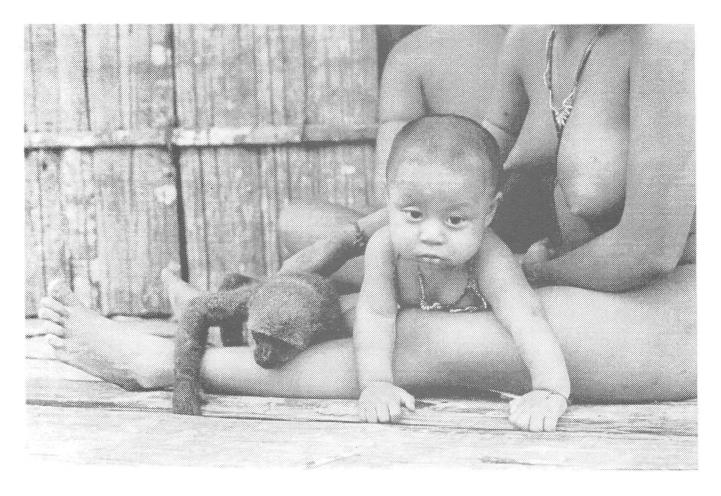


Figure : frères de lait... (Photo Erikson).

susceptibles de les insérer dans une parentèle); on leur met parfois des colliers; on les porte contre soi; et surtout, on les enterre après leur mort et on évite de les traiter comme leurs congénères destinés à la marmite. Il est ainsi extrêment mal vu de frapper un animal apprivoisé (alors que le gibier peut être maltraité), il est interdit, même après leur mort, de prélever les dents des singes familiarisés (bien que les colliers de dents de singe constituent le bien le plus valorisé des Matis), et surtout, l'on s'interdit généralement de consommer leur viande (5).

Ce sont toutefois les pratiques liées à leur alimentation qui contribuent le plus efficacement à la socialisation des mascottes. La commensalité est, dans toute l'Amazonie, un critère essentiel d'humanisation des animaux (Erikson, n.d.), et bien qu'ils sachent évidemment que les petits singes attrapent des insectes et que les pécaris fourragent de-ci de-là, les Matis attachent beaucoup d'importance à l'idée que leurs wiwa reçoivent une nourriture culturelle. Les mammifères sont nourris au sein, puis, comme les oiseaux et les bébés humains (figure), reçoivent la becquée

(aliments prémastiqués donnés de bouche à bouche). Les mascottes, considérées et choyées comme des enfants, sont censées s'alimenter en conséquence.

Les Indiens discutent volontiers des préférences gastronomiques de leurs animaux, affirmant que telle variété de banane convient mieux à telle espèce de singe, etc. Un jeune homme, interrogé sur le diète des mascottes, nous apprit même que certaines espèces n'hésitaient pas à manger la viande de leurs parents. Le sourire éloquent accompagnant ces paroles traduisait certes la cocasserie de la situation, mais vraisemblablement aussi la satisfaction réelle qu'une telle preuve de renoncement à son espèce devait lui procurer. En nourrissant les omnivores de leurs propres congénères, les Matis contribuent évidemment à les humaniser.

On constate par ailleurs que l'aliment cultivé convenant le mieux à une mascotte donnée est justement celui qui sera le plus volontiers consommé pour accompagner la viande de ses congénères : si les hommes sont partis chasser des singes avec leurs sarbacanes, les femmes prévoient de faire bouillir des bananes-plantain avant leur retour, s'ils pourchassent des pécaris, elles iront récolter du manioc...

Ainsi, les animaux apprivoisés n'ont de place dans l'espace humain que dans la mesure où ils y sont assimilés. Ne pouvant y être considérés comme des hôtes, ils y séjournent en tant que membres naturalisés, comme le montre a contrario le cas des animaux privés d'accès à la maison, et dont le point commun est justement de ne bénéficier d'aucun lien interpersonnel humanisant avec un maître, soit qu'il viennent d'être capturés et se trouvent alors en quarantaine ou plutôt en transit dans des périphériques spécialement construits à cet effet, soit qu'ils appartiennent à des espèces récemment introduites (poules, canards) et exclues de ce fait du processus d'apprivoisement. Dans tous ces cas, les animaux en question n'ont pas encore (ou n'auront jamais) le "statut social" requis pour pénétrer au shobo. La rationalisation selon laquelle les poules sont trop bruyantes et voraces pour cohabiter avec les humains (voire pour s'approcher toît!) ne trompera aucune des victimes des pénélopes insomniaques ou des ouistitis pique-assiette qui, eux, peuvent habiter la maison commune.

Une fois considérés comme des mascottes à part entière, les animaux familiers deviennent des quasi-prolongement du corps de leur propriétaires, ayant, comme tels, accès au moindre recoin de l'habitation. On constate en effet que les wiwa sont assignés à des individus plutôt qu'à des lieux; ce sont des hôtes de l'homme plutôt que de sa maison et cette spécificité rend particulièrement délicate une étude "topologique" de leur occupation du terrain. Il serait illogique, une fois un animal apprivoisé, de lui réserver un emplacement spécifique tout en cherchant à nier sa spécificité; les perchoirs, abris et autres enclos ne peuvent représenter que

des solutions provisoires, étant logiquement destinés à disparaître dès que l'imprégnation sera réalisée (6).

Dès que possible, donc, la mascotte n'est plus tenue à l'écart, mais au contraire tout contre soi. On laisse rarement seul un animal, excepté les plus encombrants. Si quelqu'un se lasse de la présence de son singe sur la tête, il le donne à un enfant en lui recommandant de le poser sur celle d'un parent, mais ne le laisse pas errer. Idéalement, les mascottes vont partout où se rendent leur maître : elles dorment dans leur hamac (du moins les singes), vont se baigner avec eux (7), les accompagnent au jardin et même, surtout pour les chiens et les petits singes servant d'appeau naturel, à la chasse. La règle selon laquelle les animaux doivent accompagner les humains lors de leurs déplacements est d'ailleurs explicite : il est recommandé, voire obligatoire de les emmener partout. Or, pour se rendre compte de la contrainte que cela peut représenter, il suffit d'observer la difficulté avec laquelle la plus ancienne des macho (surnom donné aux femmes ménopausées) matis se déplace. Malgré sont excellente condition physique, elle ne peut généralement avancer qu'en boitant et par sauts de puce : comment faire autrement avec un énorme atèle agrippé au mollet et un pécari capricieux toujours à la traîne?...

\* \*

Pour comprendre l'insertion spatiale des animaux dans l'espace matis, il faut donc s'attarder quelque peu sur les règles présidant à leur répartition entre les divers individus.

Bien que les animaux familiers soient le plus souvent des jeunes ramenés de la chasse par les hommes, ce sont généralement les femmes et les enfants qui jouissent de la propriété formelle des mascottes. La répartition ne s'effectue évidemment pas au hasard, et n'est pas sans rappeler celle de la viande : les hommes donnent avant tout à leurs épouses, leurs maîtresses et leurs mères, parfois à leurs enfants. A titre individuel, la possibilité de refuser d'élever un animal ramené de la chasse existe toujours. Pour une très jeune célibataire, par exemple, accepter un jeune pécari équivaudrait à s'imposer une contrainte supplémentaire, et pratiquement à s'engager à élever les enfants du chasseur qui lui aurait remis. Il s'agit donc de bien réfléchir avant d'accepter (8). Mais pour la plupart des autres femmes, l'arrivée d'un nouvel animal de compagnie constitue un événement des plus heureux. La mascotte servira de poupée pour les petites filles, de laboratoire d'éthologie pour les garçonnets, de subsitut d'enfant pour les femmes agées ou stériles (particulièrement préposées à l'apprivoisement), de divertissement pour tous.

La répartition absolue des animaux dépend donc largement de la situation familiale de chacun. On constate, par ailleurs, une très nette tendance à la répartition spécifique des animaux, les différents types de mascottes semblant mis en corrélation avec les

diverses étapes du cycle vital. Cela est particulièrement net s'agissant des singes, dont les espèces les plus petites sont le plus souvent attribuées aux enfants, les moyennes aux jeunes adultes, et ainsi de suite, jusqu'au singe atèle noir (couleur connotant la maturité), réputé pour son intelligence, et généralement réservé aux ainés. Ainsi, l'on voit souvent un ouistiti ou un tamarin sur la tête des bébés, tandis que les titis, un peu plus gros, sont caractéristiques des très jeunes mères et des nouvelles épouses, les les douroucoulis étant pour leur part, sinon réservés, du moins préférentiellement donnés aux gens d'âge intermédiaire. Les logotriches enfin, peut-être en raison de leur ventre ballonné qui évoque celui des femmes enceintes et des bébés, sont fréquemment confiés aux femmes n'ayant pas eu d'enfants depuis longtemps.

Principal corrolaire de ce parallèle entre la tranche d'âge du propriétaire et la taille de la mascotte : la répartition spatiale des animaux suit de près celle des humains et, en règle générale, les petits animaux jouent plus souvent à la rivière tandis que les plus gros se rendent plus régulièrement au jardin. Dans chacun des cas, la place des animaux découle mécaniquement de celle de leur maître, et il est donc difficile de leur assigner un siège fixe, si ce n'est la personne de leur vecteur humain.

En conclusion, on ne peut donc que réaffirmer le paradoxe matis : les animaux n'ayant et ne pouvant avoir aucune place dans la maison des hommes, s'y trouvent donc partout, étant, dès lors qu'ils y sont admis, considérés comme membres à part entière de la communauté. On peut en somme considérer que leur place topographique découle logiquement de la "place" qu'ils occupent au sein d'un système de valeurs dans lequel la question de l'espace (humain ou animal) constitue un enjeu de taille.

## NOTES

- (1) Bien que l'usage réserve le terme mascotte à un animal emblème et surtout porte-bonheur, nous l'employerons dans ce texte comme équivalent de l'anglais "pet", faisant abstraction de ses connotations habituelles.
- (2) De tous les animaux fréquemment chassés, seul le tapir (Tapirus terrestris) n'est jamais élevé, cette unique exception provenant plutôt du danger surnaturel qu'il représente que des réelles, mais surmontables, difficultés posées par son apprivoisement (Frank, 1987). Traditionnellement, aucun des animaux gardés par les Matis n'était à proprement parler domestiqué, leur reproduction ne s'effectuant que très exceptionnellement en captivité. Il arrive parfois, selon les Matis, que des singes naissent au village, mais, contrairement à Serpwell (1988), il nous semble difficile d'y voir un premier pas vers la domestication : d'une part en raison de l'extrême rareté du

phénomène (aggravée par le taux de survie et la longévité dérisoire de ces mascottes), d'autre part pour des raisons idéologiques esquissées dans Erikson (1987). Pour des explications plus utilitaristes de l'absence de domestication en Amazonie, voir Gade (1985, 1987).

- (3) Comme la plupart des amazoniens, les Matis pratiquent une polyculture itinérante sur brûlis, défrichant régulièrement de nouveaux jardins. Cela dit, bien que les anciennes parcelles soient délaissées après deux ou trois années de production, elles ne sont toutefois jamais complètement abandonnées, les Indiens y revenant périodiquement chasser et surtout récolter les racèmes du palmier wani (Guiliema gasipaës).
- (4) Les Wayâpi (Amérindiens de langue tupi) ont recours à un stratagème identique, camouflant l'origine sylvestre de leurs animaux familiers en modifiant leur nom (Grenand, 1980).

Chez les Matis, la plupart des termes nouveaux n'ont, à notre connaissance, aucune signification spécifique (excepté <u>poshto</u>, ventre, et <u>musha</u>, épine). Certains se retrouvent dans le lexique de groupes <u>pano</u> voisins, comme désignation "ordinaire" d'une espèce.

- (5) La plupart des Amérindiens des basses terres d'Amérique tropicale prohibent totalement la consommation d'animaux apprivoisés (Erikson, n.d.). Les Matis, à la différence de la majorité des autres amazoniens (mais à l'instar d'autres membres de leur famille linguistique tels les Shipibo -Roe, 1982- ou les Cashibo -Frank, 1987-), pratiquent toutefois un rituel au cours duquel un animal familier est mis à mort et mangé. Cela posé, la consommation de mascottes en dehors de ce contexte très particulier fait l'objet d'un interdit absolu.
- (6) Le cas des chiens est particulièrement intéressant à cet égard. Anciennement, ces plus récents compagnons de l'homme, à l'instar des poules, étaient assignés à résidence à la périphérie, enfermés dans des enclos. A présent, leurs prouesses cynégétiques leur ont valu non seulement l'entrée dans la maison commune, mais encore le droit de siège dans le cercle central où les hommes prennent leurs repas en commun. Ici, c'est la phylogénèse accélérée qui reproduit l'ontogénèse plutôt que l'inverse, puisque les chiens ont, en tant qu'espèce, été graduellement intégrés dans la maison, exactement comme le sont, individuellement, les animaux capturés en forêt.
- (7) On relèvera toutefois que certaines espèces (singes laineux et titis en particulier) sont interdites d'eau, les Matis affirmant qu'elles ne supportent ni le bain, ni la pluie.
- (8) Théoriquement, il est interdit aux jeunes adolescents (<u>buntak</u>) d'élever des animaux. Accepter le don d'un pécari -tout comme assister à un accouchement- équivaut donc à reconnaître un changement de statut.

BEHERNS Cl. (1983): Shipibo Ecology and Economy, University Microfilms International, Ann Arbor.

ERIKSON Ph. (n.d.): L'animal (sauvage, familier, domestique) en Amazonie (inédit). Mém. Maîtrise Univ. Paris X-Nanterre, 1983

ERIKSON Ph. (1987): De l'apprivoisement à l'approvisionnement. Chasse, alliance et familiarisation en Amazonie Amérindienne, Techniques et Cultures, 9: 105-140.

ERIKSON Ph. (1988): Choix des proies, choix des armes et gestion du gibier chez les Matis et d'autres Amérindiens d'Amazonie, in:

L. BODSON édit., L'Animal dans l'alimentation humaine: les critères de choix (Coll. Int. Liège, 1986), Anthropozoologica, second n° spécial, pp. 211-220.

FRANK E. (1987): Die Tapirfest die Uni, Anthropos, 82: 151-181.

GADE D.W. (1985): Animal/Man Relationships of Neotropical Vertebrate Fauna in Amazonia, Nat. Geogr. Soc. Res. Rep., 18: 321-326.

GADE D.W. édit. (1987): Festschrift to Honor Frederick J. Simoons, Journal of Cultural Geography, n° spécial 7 (2).

GRENAND P. (1980) : <u>Introduction</u> à <u>l'étude de l'univers Wayâpi.</u> Ethnoécologie des <u>Indiens du Haut-Oyapock (Guyane Française)</u>, SELAF édit, Paris.

ROE P. (1982): <u>The Cosmic Zygote</u>, Univ. of Brunswick Press édit., Ney Jersey.

SERPWELL J. (1988) : <u>In the Company of Animals</u>, Blackwell édit., Oxford.